REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
Enseignement obligatoire
Etablissement primaire Le Corbusier / Contamines

Instances participatives du 22 septembre 2022

Procès-verbal

Personnes présentes :

Augustin PEREZ (directeur d'établissement Le Corbusier/Contamines) ;
Raphaël OSTERMANN (maître adjoint école de Contamines) ;
Fabrice BERGER (maître adjoint école Le Corbusier) ;
Nadia BOURQUIN-POTE (GIAP Le Corbusier) ;
Cédric BURNIER (représentant Ville de Genève) ;
Julien ROBY (APE Le Corbusier) ;
Pascal DAUDIN (APE Le Corbusier) ;
Adélaïde WAWREILLE (APE Contamines) ;
Marija PUCINSKA (APE Contamines).

Personnes excusées :

Cécile GILLIERON (maîtresse adjoint école de Contamines) ;
Alla LOGINA (GIAP Contamines) ;
Letizia CUDA (SPES et conseil/soutien pour l'établissement Le Corbusier/Contamines).

Séance menée par M. PEREZ, débutée à 18h00 et terminée à 20h30.
PV rédigé par M. OSTERMANN.

PV envoyé le 30 septembre 2022 aux personnes mentionnées ci-dessus ainsi qu'à Anne FASEL et Sandra CABRERA (secrétaires de l'établissement), à Patricia TERRAPON (coordinatrice pédagogique de l'établissement), à Emilie ESKENAZI (éducatrice de l'établissement) et aux APE de Le Corbusier et Contamines.

Ordre du jour

A. Tour de table
B. Présentation de Mme Cuda
C. PV de la séance du 19 mai 2022
D. Direction : bilan, chiffres pour la rentrée 2022
E. MA : présentation des projets pour les deux écoles
F. GIAP : bilan de la rentrée et de la fête Western
G. APE : points divers

A. Tour de table

Les différents protagonistes de la séance se présentent. M. Perez annonce que Mme Letizia CUDA est malade et excusée, ce qui rend caduc le point B.

B. Présentation de Mme Cuda

Point reporté à la prochaine séance des instances participatives (voir ci-dessus).

C. PV de la séance du 19 mai 2022

M. Perez revient sur l'échange qui a eu lieu avec l'APE suite à la séance des instances participatives du 19 mai 2022. Il rappelle que selon le règlement en vigueur, on ne parle ni d'un élève ni d'une classe de manière spécifique durant ces échanges. A l'avenir, on n'abordera plus de cas précis mais on s'en tiendra à l'aspect général.

M. Roby estime que cela rassurerait beaucoup de parents que ce genre de cas soient abordés lors des instances participatives. Il rappelle que selon des études, il y aurait 6% d'élèves harcelés dans le milieu scolaire, et s'étonne donc du fait qu'aucun cas de harcèlement n'ait été recensé depuis deux ans à l'école Le Corbusier. Il estime qu'il y a une minimisation de la situation de la part des instances scolaires, et soumet à M. Perez une nouvelle proposition écrite de modification du PV de la séance du 19 mai dernier.

M. Perez reste sur sa position et précise que les situations potentielles de harcèlement sont gérées à l'interne. A chaque alerte, l'équipe pluridisciplinaire (infirmière, éducatrice, etc.) va évaluer la situation en effectuant des observations en classe ainsi qu'à la récréation, et en mettant en place des entretiens avec les enfants victimes et intimidateurs. Enfin, un rapport sera présenté en réseau afin de déterminer s'il est nécessaire de mobiliser la cellule « harcèlement ». Toutes les situations de conflit signalées ont été traitées immédiatement et avec un grand sérieux par les collaborateurs de l'établissement.

M. Burnier relève qu'il faut faire attention à la manipulation des chiffres, que l'on fait parler comme on veut : il rappelle que les 6% de cas de harcèlement dont il serait question sur le canton de Genève constituent une moyenne, donnant comme exemple hypothétique l'école de la Roseraie où le nombre d'élèves harcelés pourrait se situer aux environs de 30%, ce qui contribuerait à faire monter la moyenne d'ensemble.

M. Berger rappelle que si un parent estime qu'il y a un problème, la première personne à consulter est l'enseignant concerné, plutôt que de paniquer.

M. Ostermann considère qu'au vu de ces échanges, un réel manque de confiance dans les institutions scolaires transparaît à travers le discours de l'APE, ce qu'il regrette. Il précise que le sujet du harcèlement scolaire est traité avec le plus grand sérieux par M. Perez et par les enseignants, rappelant que ceux-ci ont été formés à ce sujet. Il estime que si le risque zéro n'existe pas, tout est cependant mis en place pour qu'aucun cas de harcèlement ne soit oublié ou mis de côté, encourageant les représentants de l'APE présents ce soir à véhiculer un message rassurant auprès des parents d'élèves inquiets : il n'y a aucune minimisation de la situation, tout est sous contrôle.

D. Direction : bilan, chiffres pour la rentrée 2022

M. Perez explique qu'il y a eu beaucoup de mutations de dernière minute parmi les élèves, jusqu'au jeudi précédant la rentrée : l'organisation a été un peu compliquée, mais tout a été bouclé dans les temps. Une troisième classe d'accueil a été ouverte sur l'établissement.

Le Corbusier : 501 élèves (23 classes).
Contamines : 439 élèves (21 classes).
Total : 940 élèves.

Selon M. Perez, le pic est peut-être atteint à Contamines, et les effectifs devraient diminuer ces prochaines années. Cela pourrait permettre à la classe déplacée sur Le Corbusier de revenir à Contamines à l'avenir. A ce propos, M. Perez rappelle que c'est déjà la troisième fois qu'il doit déplacer une classe d'une école à une autre. Lors du dernier déplacement (plusieurs classes de l'école Le Corbusier vers l'école des Crêts-de-Champel), tout s'est très bien passé. M. Daudin et M. Roby saisissent l'occasion pour remercier M. Perez pour la gestion de ce dossier.

E. MA : présentation des projets pour les deux écoles

E.1 projets Le Corbusier

- tournoi de foot sur temps scolaire ;
- conseil d'école ;
- parrainages ;
- « Santescalade » ;
- fête de l'Escalade ;
- concert cycle élémentaire ;
- décloisonnement à grande échelle (« Matinée autrement ») ;
- sortie d'école ;
- fête de fin d'année en collaboration avec l'APE.

E.2 projets Contamines

- parrainages ;
- fête de l'Escalade ;
- « Santescalade » ;
- tournoi de foot sur temps scolaire (« Contamines League ») ;
- goûters sains ;
- potager ;
- conseil d'école.

En marge de ces présentations, M. Perez précise qu'il ne s'agit là que de projets, dont certains doivent encore être validés par l'équipe enseignante. Par ailleurs, une grande finale aura lieu entre les vainqueurs des tournois de foot des deux écoles à la fin de l'année scolaire.

F. GIAP : bilan de la rentrée et de la fête Western

Mme Bourquin-Poté relève qu'à l'école de Contamines, les effectifs sont stables : 331 élèves inscrits à midi et 129 le soir. A Le Corbusier, en revanche, une augmentation de 70 enfants a été constatée à midi en une année : 311 enfants s'y rendent, pour 153 le soir. Il a fallu transformer en urgence un local pour accueillir les élèves de 8P dans des conditions acceptables.

La fête Western, organisée en juin 2022 à l'école Le Corbusier à midi et le soir, a été un succès qui a fait plaisir à tout le monde. A tel point que le GIAP envisage de reconduire l'expérience cette année… Affaire à suivre !

G. APE : points divers

- M. Roby relève que même si l'on ne devrait pas parler de cas particuliers au cours de cette séance, la formation des quatre classes actuelles de 1P de l'école Le Corbusier l'interpelle. En effet, il s'étonne du grand nombre d'élèves allophones qui se retrouvent dans la même classe.

M. Perez répond que lors des organisations de classe de 1P, nous avons très peu d'informations sur nos futurs élèves. En effet, les crèches et jardins d'enfants ne nous transmettent aucune information. Par conséquent, nous comptons sur la bonne foi des parents afin qu'ils nous informent si leur enfant a une difficulté particulière. Enfin, concernant les élèves allophones, à quatre ans, il arrive parfois que même certains élèves de langue maternelle française ne s'expriment pas très bien.

M. Berger clôt les débats en présentant sur son ordinateur le fichier informatique utilisé cette année pour gérer les inscriptions et former les classes de 1P à Le Corbusier, démontrant que les critères utilisés sont les suivants : le genre des élèves, le niveau de français, un éventuel suivi, le taux de fréquentation (plein-temps ou mi-temps) et l'inscription au GIAP.

- A l'école Le Corbusier, un nouveau parent prend en charge le projet potager. Un contact sera établi entre ce parent et l'équipe enseignante afin d'organiser la suite. A Contamines, le potager est géré par une commission d'enseignants et se porte bien, financé par un budget participatif.

- M. Burnier rappelle que le changement d'affectation des locaux est géré par le Service des écoles, le cas échéant en premier lieu en concertation avec le GIAP et le DIP, mais que pour le moment les pavillons ne sont pas entièrement exploités.

- Le projet de décoration du pavillon à Le Corbusier avance, sans être inclus dans un quelconque budget participatif. Cela devrait être mis en place ces prochains temps, en concertation avec la Ville. L'équipe enseignante sera sondée pour coordonner ce projet dès que de plus amples informations seront disponibles. L'enseignante spécialiste d'arts visuels a déjà manifesté son intérêt pour le projet.

- Mme Wawreille relève que des parents sont inquiets quant à la sécurité du « bol » du préau de l'école de Contamines. M. Burnier répond que la Ville s'assure de la sécurité de tous les jeux de l'école, et que le « bol » n'est pas plus dangereux que le préau couvert où de nombreuses chutes ont régulièrement lieu, sans qu'il n'y ait pour autant de retour de la part des parents.

- M. Berger et M. Ostermann expliquent que les camps scolaires, activités extra-muros et activités sportives sont organisés au bon vouloir de chaque enseignant, sans obligation. Ils précisent toutefois que cela se fait largement, et qu'une émulation a lieu notamment entre les enseignants d'un même degré.

- Après discussion, il est décidé de renoncer à l'installation d'un panneau d'affichage à l'école Le Corbusier accessible aux parents d'élèves pour des annonces privées. En effet, M. Burnier rappelle que les annonces affichées ne peuvent en aucun cas être « libérales » - auquel cas elles seront immédiatement retirées. M. Perez précise que l'APE peut utiliser l'affichage sur les vitres déjà en place, mais qu'une demande officielle en ce sens doit lui être préalablement présentée.

- En ce qui concerne un éventuel accueil matinal géré par le GIAP, M. Perez donne son accord de principe pour qu'un projet de sondage aux parents lui soit remis pour validation. M. Roby précise que rien ne sera fait dans l'urgence, et que le GIAP sera de toute façon concerté en premier lieu si le besoin devait être avéré.

- M. Roby encourage le GIAP à communiquer aux parents la tenue de leurs ateliers mobiles prévus cette année. Mme Bourquin-Poté en prend note, mais précise qu'un flyer en ce sens est déjà distribué par voie de cartable.

- Concernant le courrier adressé aux parents par le Théâtre des Marionnettes de Genève qui n'est pas estampillé « DIP », M. Perez considère que ce détail ne se situe pas à son niveau.

- M. Burnier souligne que le parking à vélos couvert ne présente pas de danger, même s'il devait contenir de l'amiante, tant qu'il n'y a pas de travaux ; le cas échéant, tous les contrôles préalables sont systématiquement effectués par la Ville avant toute intervention.

- En fin de séance, M. Roby souhaite bonne chance à Mme Wawreille pour la création de l'APE de l'école de Contamines, estimant que le rôle de représentant du comité n'était pas toujours facile à assumer, et qu'il devait parfois défendre des points de vue qui n'étaient pas forcément les siens lors des séances des instances participatives. Reprenant ces paroles, M. Ostermann exprime son souhait que l'APE de Contamines ne suive justement pas cet exemple et se construise dans un esprit de bienveillance, en collaboration avec l'équipe enseignante, et non dans une perpétuelle remise en question du fonctionnement des instances scolaires ; le but étant d'établir une confiance réciproque dont tout le monde ressortirait gagnant.